

Nouveau calendrier de collecte

Attention : dépôts la veille au soir	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Anisy					
Basly					
Bernières s/mer					
Colomby-Anguery					
Cresserons					
Douvres secteur 1		Auparavant mardi et vendredi			
Douvres secteur 2			Auparavant mercredi et samedi		
Langrune s/mer					
Luc s/mer					
Plumetot					
Saint-Aubin s/mer					

Collecte des ordures ménagères et des recyclables (sac jaune)
Du 1^{er} janvier au 31 décembre y compris les jours fériés.

Collecte supplémentaire uniquement pour les ordures ménagères.
Du 1^{er} avril au 30 septembre y compris les jours fériés.

MEMOTRI :
Dans mon sac jaune, je mets...



Les sacs jaunes sont disponibles dans votre mairie. Leur usage est strictement réservé à la collecte des recyclables.



Nouveaux horaires des déchèteries

Horaires d'hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

	Luc-sur-mer	Saint-Aubin-sur-mer
Lundi	de 9h à 12h et de 13h à 17h	fermé
Mardi	fermé	de 9h à 12h et de 13h à 17h
Mercredi	de 9h à 12h et de 13h à 17h	fermé
Jeudi	fermé	de 9h à 12h et de 13h à 17h
Vendredi	de 9h à 12h et de 13h à 17h	de 9h à 12h et de 13h à 17h
Samedi	de 9h à 18h	de 9h à 18h

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 30 septembre)

	Luc-sur-mer	Saint-Aubin-sur-mer
Lundi	de 9h à 12h et de 14h à 18h	fermé
Mardi	fermé	de 9h à 13h et de 14h à 18h
Mercredi	de 9h à 12h et de 14h à 18h	fermé
Jeudi	fermé	de 9h à 13h et de 14h à 18h
Vendredi	de 9h à 12h et de 14h à 18h	de 9h à 13h et de 14h à 18h
Samedi	de 9h à 18h	de 9h à 18h

Accès : gratuit pour les particuliers sur présentation de la carte de déchèterie (disponible dans votre mairie). En cas de perte ou de vol, une nouvelle carte vous sera attribuée par la Communauté de communes contre la somme de 3€. Vous avez accès aux deux déchèteries avec la même carte.

Localisation : A Luc-sur-mer : Rue Abel Lemarchand et à Saint-Aubin-sur-mer : Route de Tailleville.

Attention : Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Ce que l'on peut y déposer (dans la limite de 2m³ par jour) :

- Ferraille
- Branchages
- Gravats
- Huiles de vidange
- Amiante (uniquement à Luc)
- Encombrants
- Bois (pas de souches)
- Piles
- Huiles de friture
- Déchets dangereux ménagers
- Déchets verts
- Carton
- Batteries usagées
- Verre*
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

* Des colonnes à verre sont également installées dans votre commune.

Une question? Un problème de collecte?
Un seul numéro, composez le :

N° Vert 0 800 100 461
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Une question? Un problème de collecte?
Un seul numéro, composez le :

N° Vert 0 800 100 461
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Enquête de dotation

- À partir de mi-janvier, un enquêteur se rendra à votre domicile pour évaluer les besoins de votre foyer et vous fournir un conteneur personnel pour les ordures ménagères, muni d'un dispositif d'identification (puce). Si vous possédez déjà un conteneur, il pourra être conservé sous réserve de sa compatibilité avec le système d'identification.
- Les enquêteurs de la société Plastic Omnium seront facilement identifiables. Ils se présenteront munis d'une lettre d'accréditation et d'un badge.
- Lorsque tous les foyers seront équipés, les sacs d'ordures ménagères déposés en dehors des conteneurs ne seront plus collectés.
- Les usagers ne pouvant pas être équipés d'un conteneur individuel (habitat groupé, impossibilité technique, résidences de tourisme...) utiliseront un conteneur collectif près de leur domicile avec une carte d'accès personnelle.

Déchets verts*

* au moment de la parution, les jours de collecte ne sont pas encore déterminés. L'information sera bientôt disponible auprès de votre mairie ou sur www.coeurdenacre.fr

- La collecte aura lieu du 1^{er} mars au 31 octobre pour les communes proposant un service porte-à-porte (Anisy, Basly, Bernières-sur-mer, Colomby-Anguery, Douvres-la-Délivrande et Langrune-sur-mer). Dépôts autorisés : 8 fagots ou sacs ou contenants équivalents (de 100l maximum).
- En 2016, les déchets verts seront collectés une semaine sur deux (toute l'année en déchèterie).
- Pour Cresserons, Plumetot, Luc-sur-mer et Saint-Aubin-sur-mer, la collecte a lieu exclusivement en déchèterie.

Calendrier

- 2016 : distribution d'un conteneur individuel pour chaque foyer et installation des colonnes d'apport volontaire avec carte d'accès (habitat groupé, impossibilité technique, résidences secondaires et de tourisme...).
- 2017 : période de test de la redevance incitative. Aucun changement de facturation, mais une simulation illustrant le mode de calcul applicable en 2018.
- 2018 : mise en place de la redevance incitative composée de :

1 part fixe

+

1 part incitative

Forfaitaire
Charges fixes, coûts de collecte
et traitement des déchets...

En fonction du nombre de
fois où le conteneur est
vidé (pas au poids)

MOINS on présente son conteneur à la collecte, MOINS on paie !

Une question? Un problème de collecte?
Un seul numéro, composez le :

N° Vert 0 800 100 461
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Collecte des déchets

Ce qui change au 4 janvier 2016

Guide à conserver

Mesdames, Messieurs, Chers habitants,

A l'occasion du renouvellement des marchés de collecte, la Communauté de Communes Cœur de Nacre a décidé d'optimiser le fonctionnement du service des déchets.

L'objectif de cette démarche est de diminuer les quantités de déchets produits et ainsi de mieux maîtriser le budget de ce service public indispensable mais coûteux.

Aujourd'hui, nous produisons en moyenne un kilo de déchets par jour et par personne : 2 fois plus qu'il y a quarante ans !

Notre volonté se traduit tout d'abord par la mise en place de nouvelles modalités de collecte dès le 4 janvier 2016, dont vous trouverez le détail dans ce guide. Les horaires d'ouverture des déchèteries sont également étendus.

Chaque foyer sera très prochainement équipé d'un conteneur personnel adapté à ses besoins. A ce titre, je vous remercie de réserver le meilleur accueil aux agents de la société Plastic Omnium chargés de l'enquête de dotation qui débutera mi-janvier.

Le financement assuré actuellement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) évoluera vers une redevance incitative en 2018, à l'issue d'une période de test. Vous serez ainsi encouragés à trier plus et trier mieux.

Un numéro vert sera mis en place pour répondre à vos questions relatives aux nouveaux modes de collecte (numéro opérationnel au 4 janvier 2016).

Vos élus seront à vos côtés pour vous accompagner dans ces évolutions collectivement bénéfiques, par le biais d'une communication régulière et pratique avec notamment le site internet www.coeurdenacre.fr.

Bien à vous.

Franck Jouy
Président



7 rue de l'Eglise - 14440 Douvres-la-Délivrande
Tel : 02 31 97 43 32 - contact@coeurdenacre.fr
www.coeurdenacre.fr